

Date de dépôt: 14 septembre 2009

Pétition

pour en finir avec l'impunité des dealers et des criminels récidivistes violents

Mesdames et
Messieurs les députés,

Avec le nouveau code pénal, les auteurs de délits mineurs ne peuvent plus être emprisonnés mais sont condamnés à des jours amendes. Pour de nombreux criminels sans autorisation de séjour en Suisse ni revenus légaux, **cela signifie l'impunité.**

Dans la plupart des cas, ces criminels ne peuvent être refoulés car l'UDC, à l'époque dirigée par Christophe Blocher, n'a pas négocié d'accord de réadmission ou n'a pas fait appliquer ceux qui existaient. **Cette situation ne peut plus durer, certains criminels font jusqu'à 6 allers-retours par an entre la rue et Champ-Dollon.**

Genève peut agir puisque le droit fédéral **autorise la détention administrative pour une durée allant jusqu'à 24 mois** pour les personnes en attente de refoulement.

En signant cette pétition, vous donnerez le signal clair que **Genève ne veut pas rester les bras croisés face à ce type de criminalité.**

Ces multirécidivistes ont démontré de manière répétée qu'ils ne veulent pas respecter la loi du pays et n'ont pas l'intention de contribuer à la vie locale. Par leurs actes, **ils causent également du tort à une population immigrée qui travaille, respecte le droit, les coutumes et la population locale.**

Les signataires de la présente pétition prient le Grand Conseil de la République et canton de Genève d'intervenir auprès du Conseil d'Etat afin :

- Que soit utilisée à Genève la possibilité offerte par le droit fédéral d'ordonner la **détention administrative jusqu'à 24 mois des criminels multirécidivistes et violents sans titre de séjour valable.**
- Que Genève construise rapidement un **lieu de détention destiné à la détention administrative.**

N.B. : 2064 signatures
Parti radical genevois
Bd Jacques-Dalcroze 13
1205 Genève